

Langue et identité chez les Québécois d'ascendance italienne

Language and Identity of Quebecers of Italian Descent

Anne-Marie FORTIER

Volume 24, Number 2, Fall 1992

Racisme, ethnicité, nation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001247ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001247ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

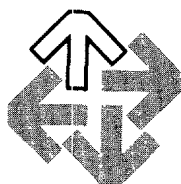
Cite this article

FORTIER, A.-M. (1992). Langue et identité chez les Québécois d'ascendance italienne. *Sociologie et sociétés*, 24(2), 91–102. <https://doi.org/10.7202/001247ar>

Article abstract

To what extent has the métonymie relationship between language "of origin" and ethnic identity as institutionalized in Quebec been integrated by members of minority groups ? Reflecting on the construction of a link between language and ethnic identity, the author analyses the discourse of Quebecers of Italian descent on certain of their linguistic practices. The data presented here reveal some of the elements which may underlie the construction of the link between language and identity, as well as different forms and meanings they may assume. These variations on a theme may be understood in relation to the dominant symbolic order. While being a consequence of this order, they are also witness to the challenge of this order and to a will to redefine it.

Langue et identité chez des Québécois d'ascendance italienne¹



ANNE-MARIE FORTIER

Au Québec et au Canada, la langue constitue un enjeu central dans le débat qui oppose les « deux solitudes ». L'institutionnalisation de la langue (française au Québec, française et anglaise au Canada) comme facteur et expression de l'identité ethnique et nationale québécoise et canadienne a eu notamment pour effet de modifier la hiérarchie des langues en présence dans un contexte plurilingue (langues officielles, d'une part, et langues « non officielles » ou « ancestrales », d'autre part). Qui plus est, les groupes ethniques sont depuis lors identifiés, au moyen non seulement du pays d'origine des ancêtres, mais d'indicateurs linguistiques (langue maternelle et langue d'usage) menant au partage triangulaire de la population entre francophones, anglophones et allophones (Piché, 1991 ; Renaud, dans ce numéro).

Dans ce contexte, comment les membres des groupes ethniques minoritaires perçoivent-ils le lien entre langue et identité ethnique ? Auraient-ils intériorisé le rapport métonymique entre les deux tel qu'institué dans l'ordre symbolique dominant au Québec ? Considèrent-ils que la disparition de leur langue « d'origine » menacerait leur identité individuelle et collective ? Il sera question, dans ce qui suit, des différentes significations attribuées à la langue dans la construction identitaire de Québécois d'ascendance italienne à Montréal. Ces éléments seront pris en compte dans le cadre d'une réflexion sur le processus de construction du lien entre langue et identité. Réflexion qu'il convient d'abord de situer dans le contexte de l'étude des relations ethniques et des pratiques culturelles.

CULTURE, ETHNICITÉ ET LANGUE

La culture n'est pas seulement une construction de l'esprit. Elle est aussi un ensemble de pratiques et elle s'incarne dans les modes d'organisation et de relations sociales à travers lesquelles les individus sont socialisés (Hall et Jefferson, 1976, pp. 10-11). Les

1. Je remercie Danielle Juteau pour les précieux conseils et commentaires qu'elle me livra non seulement pendant la réalisation de la recherche dont il est question ici, mais également au cours de nos échanges subséquents sur des questions traitées dans cet article. Je remercie également Christopher McAll pour ses commentaires sur les versions préliminaires du présent article.

groupes sociaux et leurs membres construisent leur histoire à partir de leurs conditions de vie sociales et individuelles. Fondées sur la structure héritée du passé, les pratiques contribuent à construire la nouvelle structure d'où naît une nouvelle génération de pratiques (Hall, 1985, p. 95). Structure et culture entrent en interaction constante, se redéfinissant continuellement l'une l'autre. On ne peut prétendre ni à la fixité de l'organisation sociale, ni à l'homogénéité – diachronique ou synchronique – des pratiques culturelles.

De la même façon, l'identité ethnique d'un individu ou d'un groupe n'est pas figée. Elle constitue plutôt un processus continu, mouvant, traversé par deux vecteurs qui opèrent simultanément : celui de la similarité-continuité et celui de la différence-rupture (Hall, 1990, p. 226). Vecteurs qui établissent un fil conducteur reliant passé, présent et futur, faisant de l'identité « tant une question de "devenir" qu'une question d'"être"² » (*ibid.*, p. 225 ; traduction libre). Et c'est une question de « devenir » à la fois *dans* et *par* les pratiques, les expériences, les expressions et les interprétations que donnent les individus de leur contexte de vie. L'identité ethnique, ainsi pensée, n'est plus réduite à des considérations strictement économiques ou culturalistes.

Lorsqu'elle se réduit à une « affaire de culture », l'ethnicité apparaît comme tributaire du maintien de pratiques culturelles associées aux « origines » d'un groupe. Figée, folklorisée, presque naturalisée, la culture est alors perçue comme un frein à l'intégration des minoritaires au sein de la communauté nationale définie comme homogène (Gilroy, 1987, p. 59). On assiste alors à une forme d'« ethnicisation » de la société, à une hiérarchisation sociale fondée sur les différences culturelles (Oriol, 1979, p. 24), différences culturelles construites comme *absolues* (Gilroy, 1987, p. 39). Mais cet « absolutisme » mérite d'être nuancé sinon remis en cause.

Dans ce contexte, il s'agit d'examiner la langue en tant que composante et produit de tout système culturel qu'elle interprète et par lequel elle est interprétée, qu'elle contribue à transformer et par lequel elle est modifiée. Ainsi, la langue n'est plus conçue seulement comme un élément qui construit l'individu, qui structure sa pensée. La langue ne correspond pas, non plus, à un simple miroir de l'organisation sociale (Benveniste, 1974 ; Bourdieu, 1982 ; François, 1976), mais elle est plutôt le reflet de la *perception* que l'on en a, perception qui, à son tour, est influencée par la structuration sociale existante et par l'idéologie dominante (Hewitt, 1986, p. 201) tout en agissant sur elles. La langue, le langage constituent des espaces où interagissent les individus. Ces échanges sont traversés par les rapports sociaux qui agissent sur le code linguistique et supra-linguistique mis en œuvre. Par ailleurs, le pouvoir de la parole n'est pas non plus à négliger. Ainsi la langue entre-t-elle en relation dynamique avec le social : produite par celui-ci, la langue participe également à la reproduction, à la construction et à la représentation de la société (Fortier, 1991). En outre, la langue et les pratiques langagières sont à observer sous deux angles à la fois : *ce* qu'elles produisent et *comment* elles sont produites.

Bon nombre de travaux canadiens et américains traitant de différentes pratiques linguistiques de groupes minoritaires ou dominants supposent la *fixité* culturelle de l'identité ethnique et de l'ethnicité. On y traite des transferts linguistiques (Castonguay, 1985, 1984, 1980, 1979 ; Paillé, 1984 ; Veltman, 1978, 1976) ou du maintien de langues minoritaires et de son lien avec l'identité ethnique qui lui est associée (Clément, 1984 ; Fishman, 1972 ; Lambert, 1967 ; Nahirny et Fishman, 1965). D'autres ont vérifié la relation entre ce taux de continuité linguistique et le degré de cohésion communautaire (Da Rosa et Poulin, 1986 ; Lamy, 1979 ; Lieberson, 1970 ; Painchaud et Poulin, 1988 ; Reitz, 1974 ; Vallee et Shulman, 1969). On rend compte également du degré d'intégration des « allophones » à la francophonie par le biais d'indicateurs linguistiques (pour une critique de ces études et du discours démo-politique qui les sous-tend, voir Piché, dans ce numéro).

Or, sans nier l'existence d'un lien entre langue et ethnicité ou identité ethnique, il convient d'en faire un objet d'étude en soi et de s'interroger sur le processus de sa

2. « [...] a matter of "becoming" as well as of "being". » Les versions originales de toutes les traductions libres seront reproduites en notes.

construction (Edwards, 1985; Hewitt, 1991; Khan, 1980; Giles *et al.*, 1977). Par quel processus la langue est-elle construite en facteur de différenciation (parmi d'autres) pour fonder l'idée de groupe ethnique? Dans quelle mesure et comment intervient-elle dans les rapports sociaux? Quelle est la profondeur du lien entre langue et identité? Quelles en sont les dimensions, les formes, les niveaux?

Une façon de saisir la profondeur et les nuances du lien entre langue et identité ethnique consiste à cerner les différentes significations attribuées à la langue par les individus et groupes sociaux. Ces usages multiples de la langue révèlent le caractère multidimensionnel et multiforme que peut revêtir cette relation entre langue et identité³. Des exemples tirés du contexte montréalais alimenteront notre réflexion sur la construction et sur le caractère non essentiel de la relation entre langue et identité⁴.

Les données proviennent d'une recherche menée auprès de Québécois d'ascendance italienne, âgés de 27 à 35 ans, habitant Montréal, dont dix étaient parents d'au moins un enfant au moment de l'enquête menée en 1987-1988⁵. Le discours qu'ils utilisent pour rendre compte de leurs pratiques linguistiques fera l'objet de la présente analyse. Plus précisément, il sera question des motifs invoqués par les parents rencontrés pour expliquer pourquoi ils ont choisi de scolariser leurs enfants avant tout en français⁶ et, d'autre part, pourquoi ils ont choisi de faire de l'italien la langue maternelle de leurs enfants, et ce en dépit du fait que la plupart des répondants parlent anglais avec leur conjoint ou conjointe⁷.

DE L'HÉRITAGE À LA LUTTE POLITIQUE: LANGUE «D'ORIGINE» ET LANGUE «ETHNIQUE»

Déconstruire l'ethnicité et sa relation avec la langue ne consiste pas à nier, rappelons-le, l'existence de ce lien. Certes, les groupes ethniques, notamment les groupes en situation de minoritaires, peuvent recourir à la langue «d'origine» pour transmettre un héritage culturel particulier ou pour garder un lien avec cet héritage. Si cela prend un sens particulièrement vital, associé à la survie de la culture, chez les membres immigrants de minorités ethniques, ce sentiment peut cependant s'atténuer, ou se transformer, chez les descendants de ces immigrants. Ainsi, les immigrants arméniens de Londres disent s'inquiéter de la transmission de la langue arménienne à leurs enfants (chez qui l'usage est en baisse), celle-ci étant perçue comme un élément clé de la culture et de l'identité arménienne. Les représentants religieux du groupe en font même l'objet de discours publics, donnant à leurs fidèles des suggestions de «techniques» d'inculcation de la langue à la maison (Talai, 1989, pp. 92 et 108). Or si une Arménienne peut dire :

3. Une sociologie des sciences du langage pourrait également constituer un autre champ d'étude fort intéressant et révélateur dans l'analyse en vue d'une compréhension de la construction de la langue comme facteur de distinction individuelle et collective, sociale et psychologique.

4. Il ne s'agit donc pas, ici, de faire l'analyse systématique des facteurs contextuels et structurels qui interviennent dans ces processus et influencent la forme du rapport entre langue et identité. Pour les fins de cet article, nous nous en tenons à l'identification de dimensions et de formes variées que peut revêtir la relation langue-identité.

5. Il s'agit d'une recherche sur les langues d'usage de douze hommes et femmes nés au Québec de parents immigrants italiens ou arrivés ici avant l'âge de cinq ans. Scolarisés essentiellement, sinon exclusivement, en anglais, ils parlent français, anglais et italien. Pour en savoir davantage sur la recherche et ses résultats, voir FORTIER (1991).

6. Neuf des dix parents rencontrés ont exprimé ce choix. Précisons que, ayant été scolarisés au Québec en anglais, ces hommes et femmes ont le choix de la langue de scolarisation de leurs enfants, en vertu des dispositions prévues dans la *Charte de la langue française*.

7. Deux femmes parlent italien avec leur conjoint qui ont émigré de l'Italie à l'âge adulte. Une troisième parle français avec son mari. Signalons en outre que ces Italiens d'ascendance pratiquent un bilinguisme stable (anglais-italien) dans leurs échanges avec des interlocuteurs italiens. Ce bilinguisme repose sur l'identité «générationnelle» des individus, c'est-à-dire qu'ils s'adressent en italien aux immigrants et en anglais à des membres de la «deuxième génération».

La langue n'est pas la seule chose qui te « fait » Arménienne. L'important, c'est l'attitude, mais *la langue est la clé*, je crois (*ibid.*, p. 92, c'est nous qui soulignons; traduction libre)⁸

un Italien de « deuxième génération » habitant Montréal vous dira: « Ce n'est pas la langue qui te « fait » Italo-Canadien⁹. » Il identifiera plutôt un ensemble de pratiques alimentaires, de traditions (les grosses noces dites à l'italienne¹⁰, le déjeuner dominical en famille), ou l'importance de la famille comme les expressions de son « italianité » (Fortier, 1991). Cela étant, qu'est-ce qui le motive à faire de l'italien la langue maternelle de ses enfants ?

Une raison invoquée est le *lien avec le passé*. En effet, ces Québécois d'ascendance italienne transmettent la langue italienne à leurs enfants par souci de les mettre en contact avec leur passé, incarné par leurs propres parents qui sont plus à l'aise dans cette langue, surtout dans le cas des femmes immigrantes italiennes.

[...] je veux qu'il [son enfant] apprenne l'italien. Je veux qu'il connaisse l'italien, comment nous on a vécu, parce que même ce que maman a vécu, moi je ne vis pas comme elle a vécu. [...] Chaque génération est différente, mais je veux qu'il garde quelque chose. Je veux qu'il sache que sa grand-mère était comme ça, puis [...] qu'il sache comment on était.

Ce retour au passé par l'apprentissage de la langue « d'origine » a également été relevé chez des jeunes de « troisième génération » d'immigrants aux États-Unis (Nahirny et Fishman, 1965). Cependant, ce lien avec le passé, ce désir de savoir comment « étaient » ses ancêtres ne correspond pas nécessairement à un désir de rétention ou de réanimation d'une ethnicité ou d'une identité ethnique (Edwards, 1977, p. 272). Ethnicité qui, soulignons-le, participe de ce geste d'apprendre la langue « d'origine » et lui est antérieure.

Ainsi, ce lien avec le passé ne nous permet pas d'établir une relation *nécessaire* entre une langue et l'identité ethnique qui lui est associée. Au fil de l'histoire, on assiste à la disparition, à la transformation ou au maintien des éléments de culture, la langue étant un élément parmi d'autres. Dans cette perspective, la langue s'inscrit dans un *système* qui produit l'ethnicité et le groupe ethnique plutôt qu'elle ne s'ajoute à une simple énumération d'éléments qui *composent* de fait l'ethnicité. Rappelons-le, ces Québécois d'ascendance italienne ne font pas de la langue italienne un marqueur identitaire. Ils recourent à d'autres pratiques linguistiques pour ce faire (voir plus bas).

Il convient de souligner qu'il existe, au-delà du discours et de la langue, des associations, des entreprises, une « Petite Italie », des médias, des activités culturelles qui contribuent tous à construire cette ethnicité italo-canadienne (Breton, 1991, p. 133; Juteau, 1983; Juteau *et al.*, 1991). Par exemple, la quasi-totalité des répondants (9 sur 12: 5 hommes et 4 femmes) ont été employés dans de petites entreprises italiennes au moins une fois dans le passé. Pour six d'entre eux, c'est grâce à un tel emploi qu'ils ont fait leurs débuts sur le marché du travail. L'existence d'un réseau occupationnel italien semble non seulement permettre aux enfants d'immigrants d'entrer sur le marché du travail, mais peut également leur assurer une mobilité socio-économique. Dans notre échantillon, six personnes (4 hommes et 2 femmes) ont accédé à des postes de cadre inférieur ou de professionnel grâce à l'expérience acquise ou à des contacts établis lors d'un emploi au sein d'une entreprise italienne (commerciale ou communautaire). Quatre de ces six travaillaient encore pour des employeurs italiens, au moment de l'enquête¹¹. Signalons

8. « *The language is not the only thing that makes you Armenian. The important thing is your attitude but the language is the key, I think.* »

9. « *It's not the language that makes me Italian-Canadian.* »

10. « *Italian style* ».

11. Une analyse de ce phénomène de même que des trajectoires occupationnelles des répondants et leurs pratiques langagières au travail est disponible dans FORTIER (1991). Les données sont analysées en regard des rapports sociaux ethniques et des rapports sociaux de sexe.

également que les amis des répondants comptaient une majorité de Québécois d'ascendance italienne (Fortier, 1991).

Or, si bon nombre d'immigrants s'inquiètent du déclin, chez leurs descendants, de certaines pratiques culturelles, dont l'usage de la langue « d'origine », l'existence de ces réseaux témoignent de la persistance du facteur « ethnique » dans les relations sociales¹². L'identité se construit *dans* de telles pratiques, non pas à côté d'elles, et elle s'exprime dans des formes variables. Les contextes différents du vécu des immigrants italiens de Montréal, de Toronto ou de Boston ont favorisé le maintien de la langue italienne chez les premiers et son déclin chez les autres¹³. Mais rien n'indique, par ailleurs, que l'« italianité »¹⁴ s'en porte plus mal chez les uns que chez les autres.

Ainsi il n'apparaît plus essentiel que la transmission d'une identité ethnique passe par la langue « d'origine » qui lui est associée. Cette nuance importante nous amène à distinguer langue « d'origine » et langue « ethnique ». Giles, Bourhis et Taylor (1977, p. 327) ont parlé du *ethnic speech style* pour élargir le sens trop restrictif du concept de « langue » et pour inclure les éléments supra-linguistiques tel l'accent. Ils consolident, ce faisant, leur argumentation selon laquelle la langue compte parmi les plus importants symboles de l'ethnicité. Selon eux, la langue apparaît comme une expression de l'ethnicité partagée par les membres d'un même groupe ethnique et par laquelle ils se reconnaissent entre eux et se distinguent des autres groupes ethniques. Les auteurs reconnaissent néanmoins que la langue n'agit pas toujours comme une dimension saillante et significative de l'identité ethnique d'un groupe (*ibid*). Or, quand et comment apparaît-elle comme une dimension saillante de l'identité ethnique collective ? Qu'est-ce qui participe de la construction d'une langue « ethnique » ? Quelles formes peut revêtir ce marqueur identitaire ?

LA CONSTRUCTION DE LA LANGUE « ETHNIQUE »

Certes, les contextes différents du vécu des groupes participent à la construction du rapport entre langue et identité. Il existe des variations de significations sociales attribuées à la langue entre groupes et entre individus non seulement d'un contexte à un autre, mais également dans un même espace géographique. Plusieurs composantes sous-tendent la mobilisation de la langue comme marqueur ethnique collectif, en même temps que la langue « ethnique » elle-même consiste en une pratique multidimensionnelle et multi-forme.

A) LE SENTIMENT D'INFÉRIORITÉ

Chez les jeunes adultes québécois d'ascendance italienne rencontrés, on ressent un *sentiment d'infériorité* dans leur usage jugé mauvais de la langue française, d'une part, et, d'autre part, dans le peu de valeur accordée à la connaissance d'autres langues, notamment les langues « non officielles ». Un témoignage éloquent à cet égard est celui d'un répondant qui, même s'il affirme parler italien moins bien que le français, se sent

beaucoup plus à l'aise en italien qu'en français [...] ça c'est drôle [...] c'est comme tout le monde que je connais : ils sont conscients que les Italiens qui sont ici ne parlent pas

12. Ou, à tout le moins, de la persistance de facteurs *construits* comme ethniques par les individus. À cet égard, voir les travaux de BRETON (1964), de CANDELORO (1988), de FISHMAN (1972), de HARNEY (1978), de NAHIENY et FISHMAN (1965) qui, en outre, mettent au jour une activité, parfois intense, aux niveaux culturel, économique et parfois politique chez les Italiens torontois ou américains. Au sujet du rapport à la culture « d'origine », des transformations de sa signification et de ses expressions, voir BRETON (1991, p. 145); DREIDGER (1977); FISHMAN (1972, pp. 48-75); GANS (1979) et WEINFELD (1981).

13. PAINCHAUD et POULIN (1983) ont relevé que les enfants d'immigrants italiens communiquent exclusivement en italien avec leurs parents dans une proportion de 58 % à Toronto, contre 83 % à Montréal. En outre, l'indice de continuité de la langue italienne est de 75,1 % au Québec, contre 69,1 % en Ontario et 68,6 % dans l'ensemble du Canada (PAINCHAUD et POULIN 1988, p. 141).

14. Il ne s'agit pas, ici, d'une « italianité » figée ou ancrée dans les « origines », mais d'une « italianité » mouvante et transformée, qui résulte de pratiques identifiées et construites comme « ethniquement italiennes ».

bien l'italien [...] c'est accepté facilement. Mais le français, il y a l'attente que tu dois le parler très très bien. D'abord si tu fais des fautes, ça te dérange un peu... C'est comme si on s'attendait à ce que tu sois parfait en français [...] si je fais la moindre erreur, ça me déconcentre, puis je ne peux pas agir.

À l'instar de Michel Oriol (1979), il nous semble que le sujet dominé voit consacrée l'« infériorité de son statut » – qu'elle soit réelle ou non – par le mauvais usage de la langue. Oriol poursuit en expliquant que si ce même sujet

maîtrise mal la syntaxe, ou ne dispose que d'un lexique réduit, son infériorité sociale, économique et politique va de soi [...] Le déguisement idéologique est alors très efficace: l'égalité formelle des citoyens au sein d'un même groupe national *institue comme inégalités* généralement liées aux distinctions de revenus, *des différences culturelles*. (Oriol, 1979, p. 24; c'est nous qui soulignons.)

De sorte que ce sentiment d'infériorité fait partie des motivations qui sous-tendent le choix de ces Québécois d'ascendance italienne de faire instruire leurs enfants en français :

Et s'il [son enfant] pouvait avoir une forte base en français [...] vu qu'il va parler anglais de toute façon [...] il serait fort dans les deux, il ne serait pas *handicapé* comme moi. (*Ibid.*; c'est nous qui soulignons.)

L'expérience de ce sentiment d'infériorité a été relevée dans d'autres contextes. Signalons par exemple le cas des immigrants caraïbéens en Grande-Bretagne, lesquels découragent leurs enfants d'utiliser le créole ou une de ses variantes, car ils sont associés à un statut socio-économique inférieur et perçus comme un frein à l'apprentissage de l'anglais (Hewitt, 1986; Jones, 1988).

Ce sentiment d'infériorité peut être lié à la hiérarchisation culturelle qui découle de l'institutionnalisation d'une identité collective dominante et de certaines caractéristiques culturelles érigées en tant que critères d'inclusion dans cette identité collective ou nationale, ce que Raymond Breton (1984) a appelé l'*ordre symbolique dominant*. Composé de caractéristiques ayant acquis, au fil de l'histoire, une valeur socialement significative, qui définissent l'identité collective d'un groupe ethnique ou national (par exemple la « nation » québécoise), l'ordre symbolique dominant correspond à

un système de ressources et de contraintes à l'intérieur duquel des individus et groupes tentent de construire une identité positive et de certifier leur statut¹⁵. (Breton, 1984, pp. 137-138; traduction libre.)

Ainsi, l'ordre symbolique comporte une distribution inégale du prestige lié aux attributs identitaires d'une collectivité dominante. Parmi ces attributs on compte des éléments culturels. Dans le contexte québécois et canadien, la langue occupe une place importante dans la définition de l'identité collective et dans la distribution du prestige social et, par conséquent, a des effets sur la hiérarchisation sociale fondée sur les différences linguistiques (pour une analyse plus élaborée de ces questions, voir Fortier, 1991, chap. IV).

B) LE PRESTIGE ET LA DISTINCTION

Un autre élément pouvant intervenir dans la construction d'une langue « ethnique » est celui de *prestige* et de *distinction*.

Les douze Québécois d'ascendance italienne recourent non pas à la langue italienne en soi comme marqueur identitaire, mais plutôt à leur *multilinguisme* dans lequel est

15. « [...] the system of opportunities and constraints within which individuals and groups attempt to construct a positive identity or certify their status. »

réintroduite la langue italienne (avec le français et l'anglais), placée au même rang que toute autre langue. Ainsi, en plus de former le souhait de maintenir un lien avec le passé, ils donnent une valeur positive à leur choix de faire de l'italien la langue maternelle de leurs propres enfants en invoquant la valeur du multilinguisme et de l'identité individuelle qui en résulte.

Tu es une meilleure personne quand [tu parles une autre langue]. (Traduction libre.)

Je me sens supérieur de connaître une autre langue. Je me sens supérieur à toi, par exemple, si tu ne parles pas plus [que le français]. J'en connais plus que toi. (Traduction libre.)

J'ai de la peine pour toi [...] me voici, un immigrant, je parle trois langues et toi, tu as été ici toute ta vie, et tu ne parles encore que le français¹⁶. (Traduction libre.)

Je me sens orgueilleuse de savoir trois langues.

Le multilinguisme valorisé par les répondants comporte une valeur prestigieuse de distinction positive. En se disant supérieur aux unilingues, on s'en distingue et on attribue une connotation positive au fait de connaître l'italien en plus de l'anglais et du français. On renforce ainsi son statut de multilingue par opposition à celui de bilingue ou, à fortiori, d'unilingue.

En somme, il semble s'opérer, de la part de ces Québécois d'ascendance italienne, une redéfinition de la hiérarchie linguistique. Toute langue est potentiellement égale et, par extension, tout individu, sans égard à sa langue maternelle ou d'usage; c'est l'*accumulation* des connaissances linguistiques qui fonde la hiérarchie proposée par ces Québécois, et non pas les langues elles-mêmes. On ne distingue plus francophones, anglophones ou allophones, mais unilingues, bilingues et multilingues, ces derniers étant au haut de l'échelle, les premiers au bas. En outre, cette nouvelle hiérarchie influence la redéfinition des frontières ethniques et le processus d'exclusion et d'inclusion qui en fait partie.

Signalons par ailleurs que de telles pratiques d'exclusion-inclusion existent également au sein d'une même collectivité linguistique. Les Québécois d'ascendance italienne rencontrés ont fait état de l'usage, à l'adolescence, d'un dialecte régional italien, le frioulan, valorisant et marquant une distinction et une solidarité entre jeunes d'ascendance frioulane, par opposition non seulement aux Québécois non italiens, mais également par rapport aux Québécois d'ascendance italienne dont les parents étaient originaires d'autres régions d'Italie.

[...] c'était important de vivre et d'être avec d'autres personnes de nos origines [...] alors on se parlait seulement en frioulan, ça nous faisait quelque chose quand on était tous ensemble, puis on pouvait se dire que ça fait du bien de pouvoir parler entre nous, en frioulan, des gens qui sont de notre âge [...] quand on se regroupait comme groupe de jeunes en 1976, on était mélangés. Qu'est-ce qu'on avait de commun, c'était pas l'anglais ou le français, mais c'était le frioulan.

Le même sentiment de différenciation positive, auquel s'ajoute le plaisir de connaître un langage inconnu des autres, a été exprimé par une autre répondante :

[...] on peut parler de n'importe quoi, puis personne ne va savoir de quoi on parle. Même on s'aidait, parce que des fois on était un peu *down*, puis là on se parlait en

16. « *You're a better person for [grasping another language].* »
« *I feel superior knowing another language. I feel superior to you, let's say, if you don't speak anymore [than French]. I know more than you do.* »
« *I feel sorry for you... here I am, I'm an immigrant, I speak three languages and you, you've been here all your life, and you still speak only French.* ».

frioulan pour se remonter le moral [...] C'est ça qui nous touche quand on parle frioulan, on se sent différents¹⁷.

Comme ces derniers propos en témoignent, les différentes composantes (la différenciation et l'exclusion) impliquées dans la construction d'une langue « ethnique » peuvent interagir entre elles. De même, l'ordre social et symbolique existant peut interagir avec le nouvel usage symbolique d'un élément culturel. Par exemple, la hiérarchie linguistique institutionnalisée et le sentiment d'infériorité qui en résulte chez les minoritaires renforcent la lutte politique et donnent plus de poids à l'usage de la langue minorisée. Que l'on pense à la portée de l'usage public de l'anglais chez les Anglo-Québécois, du français chez les francophones hors Québec ou, dans une moindre mesure peut-être, de l'italien chez les Québécois d'ascendance italienne.

C) LA RÉSISTANCE

Plusieurs auteurs ont relevé, dans le recours à des pratiques culturelles minorisées, des éléments de *résistance* à l'ordre social institué (Gilroy, 1987; Hewitt, 1986; Hall et Jefferson, 1976; Jones, 1988; CCCS, 1982). Le « patois » jamaïcain, par exemple, construit dans un contexte hautement politique, agit comme outil de résistance culturelle, notamment dans le milieu scolaire, où les jeunes noirs défient l'autorité des maîtres et, par extension, s'opposent, par le biais de la langue, à l'enseignement « blanc-de-classe-moyenne » qui leur est imposé.

Pour beaucoup de jeunes noirs, le « patois » est devenu *la langue et le symbole d'opposition*, utilisé consciemment de préférence à l'anglais standard, en tant qu'expression de force culturelle et en tant que code de solidarité à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du contexte scolaire¹⁸. (Jones, 1988, p. 41; traduction libre.)

Chez les Québécois d'ascendance italienne, il y a dans cette pratique multilingue et dans la hiérarchie linguistique qui en fait partie un élément de résistance, dans la mesure où on revendique la reconnaissance du pluralisme linguistique de la population québécoise. *Tout* le discours de ces répondants traite de multilinguisme. Rarement vont-ils parler d'une langue sans parler d'une autre, en particulier lorsqu'il s'agit de la langue de scolarisation de leurs enfants ou du marché du travail québécois. S'ils reconnaissent la prédominance de la langue française au Québec,

le français est la langue de travail, au Québec [...] [Ma fille] habite une province française, tu n'as pas le choix, tu dois savoir parler français¹⁹ (traduction libre)

ils en parlent toujours en rapport avec la langue anglaise et en termes de *l'importance du bilinguisme*, dans un rejet des moyens utilisés par l'État québécois pour instaurer et assurer cette prédominance du français. Ainsi, le répondant cité ci-haut poursuit en disant:

17. Ces exemples renvoient également à la question de la standardisation de la langue, aux niveaux de langues et leurs liens avec les rapports sociaux et la structure sociale à l'intérieur d'une même collectivité linguistique (FRANÇOIS, 1976; BOURDIEU, 1982). Chez les Arméniens de Londres, par exemple, le débat autour des deux inflexions de la langue arménienne – l'arménien oriental ou l'arménien occidental –, afin de déterminer laquelle est la plus « authentiquement » arménienne, renvoie précisément aux rapports sociaux ethniques au sein même de la population arménienne (en plus de renvoyer à la question de la signification sociale imputée à une langue et à celle, plus large, de la signification de ce que c'est que d'être Arménien) (TALAI, 1989, pp. 43-44). Le rôle de l'État dans la planification et la gestion linguistique n'est pas à négliger non plus dans l'étude de ces questions. À cet égard, les relations entre l'État d'origine et la diaspora constituent une dimension digne d'intérêt (voir entre autres PERIN, 1984; KHAN, 1980).

18. « *For many young blacks, "patois" became the language and symbol of opposition, used self-consciously, and in preference to standard English, as an expression of cultural strength and a code of solidarity both inside and outside the school context.* »

19. « *The working language in Québec is French [...] [My daughter] is in a French province, no two ways about it, you have to know how to speak French...* »

[...] alors je pense qu'il sera important pour elle de connaître le français davantage que toute autre langue [...] elle connaîtra l'anglais de toute façon²⁰. (Traduction libre.)

Une autre répondante disait :

[Les enfants] vont fréquenter [...] l'école française à cause du fait que je trouve ça absolument essentiel qu'ils deviennent parfaitement bilingues [en anglais et français].

De sorte que si on reconnaît la légitimité de l'instauration de la langue française comme langue officielle et comme langue publique commune, on n'adhère pas à la définition d'une collectivité québécoise *francophone* perçue comme excluant les « anglophones » et les « allophones ». Certes, la connaissance de la langue commune des activités publiques peut favoriser un sentiment d'appartenance à l'entité politique « Canada » ou « Québec », à la *citoyenneté* canadienne ou québécoise. Cependant, pour mieux se reconnaître dans la définition de l'identité collective québécoise, ces Québécois d'ascendance italienne proposent la jonction de la francisation officielle du Québec avec la reconnaissance collective du multilinguisme de sa population. Comme s'ils voulaient sortir le multilinguisme du privé et l'intégrer dans le public, mais dans un espace social intermédiaire entre l'État en tant qu'instance juridico-politique, d'un côté, et les individus et groupes ethniques, de l'autre.

Pour conclure cette section, signalons que les différentes formes que revêt la langue « ethnique » n'existent pas à l'état « pur ». Il peut y avoir à la fois exclusion et inclusion, fermeture et ouverture dans l'usage d'un trait linguistique comme marqueur identitaire. Le multilinguisme de ces douze Québécois d'ascendance italienne (et de bien d'autres minoritaires), s'il constitue une valorisation des langues non officielles, constitue également le marqueur d'une nouvelle définition de l'identité italo-québécoise, traversée par la présence multi-ethnique de la collectivité.

DE L'HÉRITAGE À LA LUTTE POLITIQUE: LA DÉNIVELLATION DE L'ETHNICITÉ

Si la langue et l'identité ethnique peuvent être étroitement liées et en relation métonymique, cela participe d'un processus, d'une construction dont la nature est éminemment circonstancielle et historique. Processus par lequel l'identité est à la fois une question de construction du sens *de* différentes pratiques et de construction du sens *dans* différentes pratiques. Nous avons tenté, dans ce qui précède, de souligner le caractère multidimensionnel du processus de construction du lien entre langue et identité ethnique. Nous avons également abordé le caractère multiforme que peut revêtir la langue « ethnique » : elle s'appelle « multilinguisme » chez des Québécois d'ascendance italienne à Montréal, « français » chez les Québécois d'ascendance canadienne-française ou *London Jamaican Creole* chez les jeunes noirs britanniques. De plus, elle peut résulter d'un sentiment d'infériorité engendré en partie par l'ordre symbolique dominant et, cela étant, elle peut être investie d'une valeur de prestige et de distinction ou de résistance dans une redéfinition des frontières ethniques et d'un nouvel ordre symbolique.

Pour saisir ce processus de construction de la langue comme facteur de différenciation ethnique, nous avons proposé de distinguer langue « d'origine » et langue « ethnique ». Cette distinction recouvre une dénivellation de l'ethnicité en deux niveaux (Juteau, 1983 ; Hewitt, 1991). Selon cette distinction, il existerait une ethnicité mobilisée, politisée dans des pratiques de résistance, de valorisation identitaire actualisée par des groupes en situation de conflits et de luttes pour l'accès aux ressources matérielles et symboliques, mais aussi une ethnicité non politisée, non mobilisée, qui constituerait le bassin dont sont issus les éléments

20. « [...] so I feel it is going to be important for her to know French more than any other language [...] she'll know English just as well. »

mobilisés. Cette ethnicité se vit et se construit quotidiennement, elle passe de façon presque inaperçue dans des pratiques par lesquelles sont socialisés les individus.

Ces pratiques politisées et non politisées ne sont pas mutuellement exclusives. S'il existe une distinction claire entre le créole des immigrants des Caraïbes (qui constitue un langage «communautaire») et le *London Jamaican Creole* des jeunes noirs (Hewitt, 1986; Jones, 1988), la distinction entre langue «d'origine» et langue «ethnique» n'est pas aussi tranchée chez les Québécois d'ascendance italienne. Ceux-ci mobilisent leur multilinguisme comme marqueur identitaire, multilinguisme qui existe grâce à leur connaissance de la langue italienne. De sorte que celle-ci est indirectement mobilisée et agit à la fois dans l'ethnicité politisée et dans l'ethnicité non politisée.

CONCLUSION

Chez les Québécois d'ascendance italienne dont il a été question ici, la langue «d'origine» n'est pas investie d'un caractère essentiel et vital à la survie de l'identité ethnique. Par ailleurs, s'ils attachent de l'importance à certaines traditions ou à certaines valeurs qu'ils qualifient d'«italiennes», il n'en font pas des éléments nécessaires à la reproduction d'une identité ethnique qui serait *seulement* italienne.

Les données présentées ici donnent un aperçu de la façon dont des individus construisent leur identité dans le *contexte* de rapports sociaux ethniques, certes, mais sans nécessairement accorder à l'ethnicité la même place, la même forme ou le même sens que ceux qu'on lui attribue dans l'ordre symbolique dominant. De la même façon que nous proposons, pour les fins de cet article, d'examiner le lien entre langue et identité dans sa profondeur, ses formes, dimensions et niveaux, il conviendrait de se pencher davantage sur la place de l'ethnicité *en soi* dans la construction identitaire individuelle.

Des recherches auprès de descendants d'immigrants permettent de recueillir des témoignages éloquentes à cet égard. En effet, l'ethnicité expérimentée et exprimée par ces individus revêt un caractère plus fluide que superposé (voir Meintel, dans ce numéro) et ressemble davantage au tissage et retissage de fragments qu'à leur tiraillement ou confrontation, et ce même si ces fragments sont parfois contradictoires. Voilà des pistes qu'il importerait d'explorer pour peu que l'on prenne à cœur la déconstruction de l'absolutisme ethnique.

Anne-Marie FORTIER
Département de sociologie
Goldsmiths' College
Université de London

RÉSUMÉ

Dans quelle mesure la relation métonymique entre langue «d'origine» et identité ethnique telle qu'institutionnalisée au Québec est-elle intégrée par les membres de groupes minoritaires? Dans le cadre d'une réflexion sur la construction du lien entre langue et identité ethnique, l'auteure analyse le discours de Québécois d'ascendance italienne sur certaines de leurs pratiques linguistiques. Les données présentées révèlent quelques-unes des composantes qui peuvent sous-tendre la construction du lien entre langue et identité de même que différentes formes et significations qu'elle peut revêtir. Ces variations sur un même thème peuvent être comprises en regard de l'ordre symbolique dominant. Tout en étant une conséquence de cet ordre symbolique, elles témoignent également de sa remise en cause et d'une volonté de le redéfinir.

SUMMARY

To what extent has the metonymic relationship between language "of origin" and ethnic identity as institutionalized in Quebec been integrated by members of minority groups? Reflecting on the construction of a link between language and ethnic identity, the author analyses the discourse of Quebecers of Italian descent on certain of their linguistic practices. The data presented here reveal some of the elements which may underlie the construction of the link between language and identity, as well as different forms and meanings they may

assume. These variations on a theme may be understood in relation to the dominant symbolic order. While being a consequence of this order, they are also witness to the challenge of this order and to a will to redefine it.

RESUMEN

¿ En qué medida la relación metonímica entre lengua "de origen" e identidad étnica tal como se ha institucionalizado en Quebec ha sido integrada por los miembros de grupos minoritarios? Dentro del marco de una reflexión sobre la construcción de lazos entre lengua e identidad étnica, la autora analiza el discurso de quebequenses de ascendencia italiana en relación a algunas de sus prácticas lingüísticas. Los datos presentados revelan algunos de los componentes que pueden subentender la construcción del lazo entre lengua e identidad, de la misma manera que las diferentes formas y significados que ésta puede asumir. Estas variaciones sobre un mismo tema pueden comprenderse en comparación al orden simbólico dominante. Al mismo tiempo que son una consecuencia de este orden simbólico, ellas testimonian igualmente de su cuestionamiento y de una voluntad de redefinirlo.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, É. (1974), «Structure de la langue et structure de la société», *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris, Gallimard, pp. 91-102.
- BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BRETON, R. (1964), «Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, vol. 70, pp. 193-205.
- BRETON, R. (1984), «The Production and Allocation of Symbolic Resources: An Analysis of the Linguistic and Ethnocultural Fields in Canada», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie/Canadian Journal of Sociology and Anthropology*, vol. 21, n° 2, pp. 123-144.
- CANDELORO, D. (1988), «An Overview of Italian Ethnicity in the United States», communication présentée lors du colloque *Italiens et Italo-Canadiens*, les 9, 10 et 11 juin, UQAM.
- CASTONGUAY, Ch. (1979), «L'exogamie précoce et la prévision des taux de transfert linguistique», *Recherches sociographiques*, vol. xx, n° 3, pp. 403-408.
- CASTONGUAY, Ch. (1980), «L'orientation linguistique des mariages mixtes dans la région de Montréal», *Recherches sociographiques*, vol. xxi, n° 3, pp. 225-251.
- CASTONGUAY, Ch. (1984), *Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981*, Québec, Conseil de la langue française.
- CASTONGUAY, Ch. (1985), «Transferts et semi-transferts linguistiques au Québec d'après le recensement de 1981», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 1, pp. 59-85.
- CENTRE FOR CONTEMPORARY CULTURAL STUDIES (CCS) (1982), *The Empire Strikes Back*, Londres, Hutchinson/CCCS.
- CLÉMENT, R. (1984), «Aspects socio-psychologiques de la communication inter-ethnique et de l'identité sociale», *Recherches sociologiques*, vol. xv, n°s 2/3, pp. 293-313.
- DA ROSA, V. M. P. et R. POULIN (1986), «Espaces ethniques et questions linguistiques au Québec: À propos des communautés italienne et portugaise», *Canadian Ethnic Studies*, vol. xviii, n° 2, pp. 143-150.
- DRIEDGER, L. (1977), «Toward a Perspective on Canadian Pluralism», *Canadian Journal of Sociology* vol. 2, pp. 77-96.
- EDWARDS, J. R. (1977), «Ethnic Identity and Bilingual Education», in H. Giles (éd.), *op. cit.*, pp. 253-282.
- EDWARDS, J. R. (1985), *Language, Society, Identity*, Oxford, Blackwell.
- FISCHER, M. J. (1986), «Ethnicity and the Post-Modern Arts of Memory», J. Clifford et G. E. Marcus (éd.), *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, pp. 194-233.
- FISHMAN, J. A. (1972), *Language in Sociocultural Change*, Stanford, Stanford University Press.
- FISHMAN, J. A. (1966), *Language Loyalty in the United States*, La Haye, Mouton.
- FORTIER, A.-M. (1991), *Langue et rapports sociaux. Analyse des langues d'usage chez des Italiens de deuxième génération*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Les Presses de l'université Laval.
- FRANÇOIS, D. (1976), «Sur la variété des usages linguistiques chez les adultes. Relations entre langage et classes sociales», *La Presse*, novembre-décembre, n° 190, pp. 63-73.
- GANS, H. J. (1979), «Symbolic Ethnicity: The Future of Ethnic Groups and Cultures in America», *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, n° 1, pp. 1-20.
- GILES, H. (éd.) (1977), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres, Academic Press/European Association of Experimental Social Psychology.
- GILES, H., R. Y. BOURHIS et D. M. TAYLOR (1977), «Towards a Theory of Language in Ethnic Groups Relations», in H. Giles (éd.), *op. cit.*, pp. 307-348.
- GILROY, P. (1987), *There Ain't no Black in the Union Jack*, Londres, Hutchinson.
- HALL, S. (1985), «Signification, Representation, Ideology, P. Althusser and the Post-Structuralist Debate», *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 2, n° 2, pp. 91-114.

- HALL, S. (1990), «Cultural Identity and Diaspora», in J. Rutherford (éd.), *Identity Community, Culture, Difference*, Londres, Lawrence and Wishart, pp. 222-237.
- HALL, S. et T. JEFFERSON (éd.) (1976), *Resistance Through Rituals, Youth Subcultures in Post-War Britain*, Londres, Hutchinson.
- HALL, S. et al. (1980), *Culture, Media, Language. Working Papers in Cultural Studies*, Londres, Hutchinson/CCCS.
- HARNEY, R. F. (1978), *Italians in Canada*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario.
- HEWITT, R. (1986), *Black Talk White Talk Inter-Racial Friendships and Communication amongst Adolescents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HEWITT, R. (1991), «Language, Youth and the Destabilization of Ethnicity», article présenté à la conférence sur *Ethnicity in Youth Culture*, Summer University of Southern Stockholm, Fittjasgard, Botkyrka, 3-6 juin.
- JONES, S. (1988), *Black Culture, White Youth. The Reggae Tradition from JA to UK*, Londres, Macmillan.
- JUTEAU, D. (1983), «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologie et sociétés*, vol. xv, n° 2, pp. 39-54.
- JUTEAU, D., M. MOALLEM et J. DAVIAU (1991), «Les entreprises ethniques à Montréal: une étude exploratoire», conférence prononcée lors du symposium sur les *Rapports conflictuels ethniques et nationaux: pratiques d'exclusion et d'inclusion*, Université de Montréal, 13-14 juin.
- KHAN, V. S. (1980), «The "Mother-Tongue" of Linguistic Minorities in Multilingual England», *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 1, n° 1, pp. 71-88.
- LAMBERT, W. E. (1967), «A Social Psychology of Bilingualism», *Journal of Social Issues*, vol. xxiii, n° 2, pp. 91-109.
- LAMY, P. (1979), «Language and Ethnolinguistic Identity: The Bilingualism Question», *International Journal of the Sociology of Language*, La Haye, Mouton, pp. 23-26.
- LIEBERSON, S. (1970) *Language and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, John Wiley & Sons Inc.
- MEINTEL, D. (1991), «La "double majorité" et l'identité ethnique des jeunes d'origine immigrée», conférence prononcée lors du symposium sur les *Rapports conflictuels ethniques et nationaux: pratiques d'exclusion et d'inclusion*, Université de Montréal, 13-14 juin.
- NAHIRNY, V. (1965) «American Immigrant Groups: Ethnic Identification and FISHMAN, J.A. the Problem of Generations», *Sociological Review*, vol. 13, n° 3, pp. 311-326.
- ORIOLE, M. (1979), «Identité produite, identité instituée, identité exprimée: confusion des théories de l'identité nationale et culturelle», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXVI, pp. 19-28.
- PAILLÉ, M. (1984), «Cinq ans après la *Charte de la langue française*, les transferts linguistiques favorisent toujours l'anglais», in M. Amyot et G. Bibeau (éd.), *Le Statut culturel du français au Québec*, Québec, Éditeur officiel, pp. 159-164.
- PAINCHAUD, C. et R. POULIN (1988), *Les Italiens du Québec*, Hull, Asticou/Critiques.
- PAINCHAUD, C. et R. POULIN, «Making Good Fascists and Good Canadians: Consular Propaganda and the Italian Community in Montreal in the 1930s», in G. Gold (éd.), *Minorities and Mother Country Imagery*, St-John's, Institute of Social and Economic research, Memorial University, pp. 136-158.
- PICHÉ, V. (1991), «La conception de l'intégration dans le discours démo-politique: inclusion ou exclusion?», conférence prononcée lors du symposium sur les *Rapports conflictuels ethniques et nationaux: pratiques d'exclusion et d'inclusion*, Université de Montréal, 13-14 juin.
- REITZ, J. G. (1974), «Language and Ethnic Community Survival», in R. Breton (éd.), *Aspects of Canadian Society/ Aspects de la société canadienne*, Canadian Sociology and Anthropology Association/Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, pp. 104-122.
- TALAI, V. A. (1989), *Armenians in London. The Management of Social Boundaries*, Manchester, Manchester University Press.
- VALLEE, F. G. et N. SHULMAN (1969), «The Viability of French Groupings Outside Quebec», N. Shulman et M. Wade (éd.), *Regionalism in the Canadian Community, 1867-1967*, Toronto, University of Toronto Press.
- VELTMAN, C. (1976), «Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal», *Recherches sociographiques*, vol. xvii, pp. 323-339.
- VELTMAN, C. (1978), «La Structure résidentielle des transferts linguistiques dans l'agglomération de Montréal», *Recherches sociographiques*, vol. xix, n° 3, pp. 391-401.
- WEINFELD, M. (1981), «Myth and Reality in the Canadian Mosaic: Affective Ethnicity», *Canadian Ethnic Studies/ Études ethniques au Canada*, vol. 13, pp. 80-100